les infos



DAEJ - n° 46
du 2 avril 2013

Maximilien

Portail des marchés publics franciliens

Mode d'emploi

Ce portail, présenté comme un nouveau service public régional, ambitionne de regrouper l'ensemble de la commande publique francilienne que ce soient les collectivités territoriales ou les services déconcentrés de l'Etat et des administrations centrales dans notre région.

Il a été mis en place à l'initiative du Conseil Régional d'Ile-de-France en partenariat avec les conseils généraux de Seine-et-Marne, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, du Val-d'Oise, de Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne, la Communauté d'agglomération de Plaine Commune et la Ville d'Aubervilliers.

Opérationnel depuis mi-janvier 2013, Maximilien recense déjà plus de 2 000 avis de consultation qui sont accessibles gratuitement depuis ce lien :

https://avis.maximilien.fr/?page=entreprise.EntrepriseHome&goto=

Il offre un accès facile aux consultations des marchés publics et permet de :

- Rechercher des avis de marchés en Ile de France (information, consultations en cours, attribution) ;
- Mettre en place un service d'alertes quotidiennes ou hebdomadaires pour être informé de tout nouveau marché selon les critères définis par vos soins ;
- Suivre les annonces que vous aurez sélectionnées dans votre panier ;
- Accéder aux avis et dossiers de consultation sur la plate-forme des achats de l'Etat (la PMI) ou directement sur le profil acheteur de la collectivité territoriale.
- S'abonner aux flux RSS de la plateforme

Dans le cas où la consultation offre la possibilité de déposer une réponse dématérialisée à une consultation, celle-ci est gérée sur la PMI ou sur le profil acheteur du pouvoir adjudicateur. L'entreprise doit veiller pour ce faire, à se procurer au préalable un certificat de signature électronique. Rappelons que la FFB Grand Paris propose un certificat électronique valable trois ans et vendu à un prix très compétitif.

Le portail Maximilien propose également une bourse de la co-traitance et de la sous-traitance destinée à permettre à des opérateurs économiques de rentrer en relation.

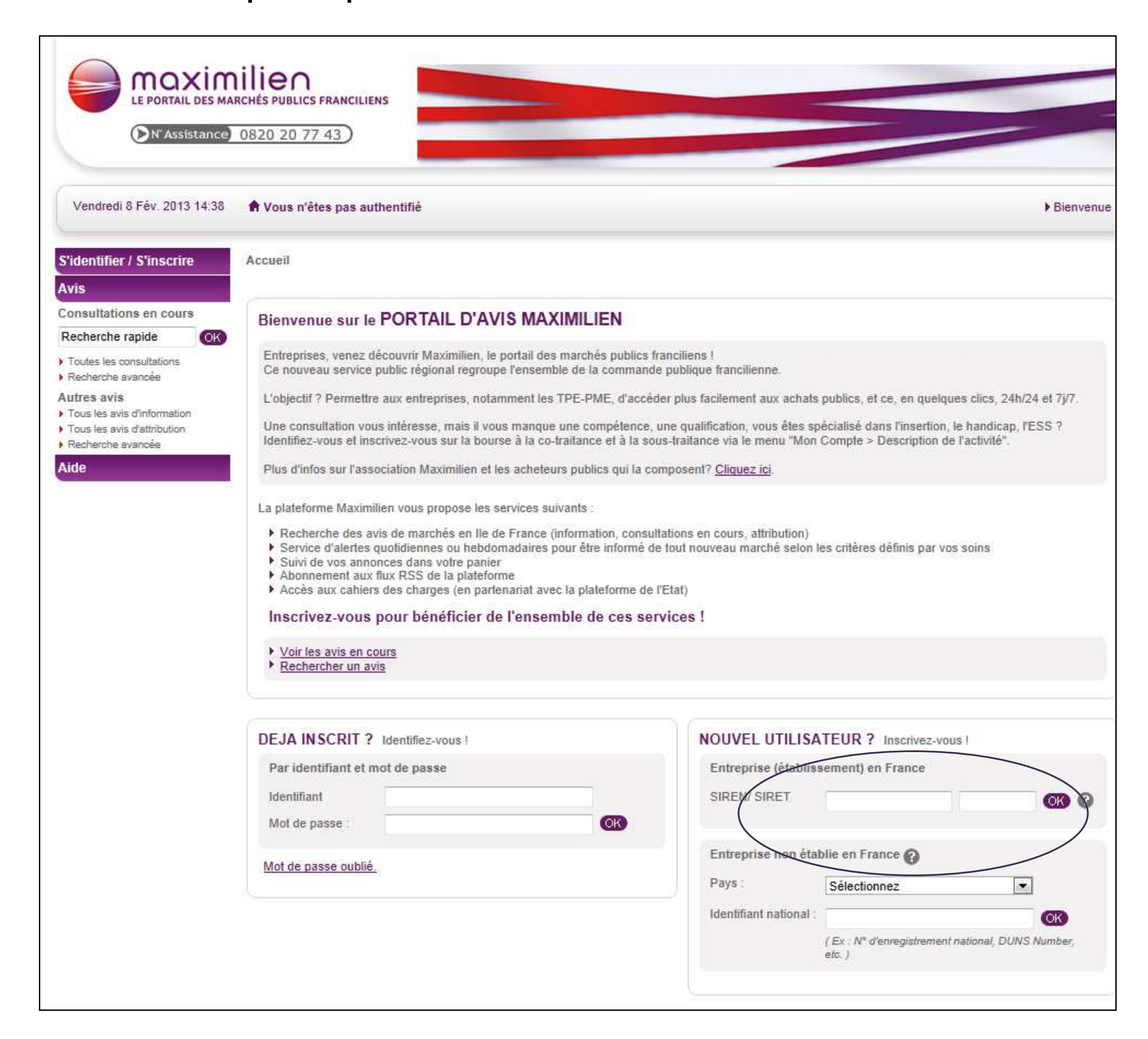
Afin de pouvoir utiliser l'éventail des services proposés par la plateforme, l'utilisateur doit, au préalable, s'enregistrer gratuitement. Nous vous expliquons dans les pages suivantes comment procéder.



FFB GRAND PARIS
Direction des Affaires Economiques et Juridiques
10 rue du Débarcadère - 75852 PARIS Cedex 17
Téléphone 01 40 55 10 47 - Fax 01 40 55 10 64
www.grandparis.ffbatiment.fr
siret : 784 718 033 00011

A- S’identifier et s’enregistrer

1- Dans l’écran suivant, renseigner les champs « SIREN » et « SIRET » dans « NOUVEL UTILISATEUR » puis cliquer sur OK



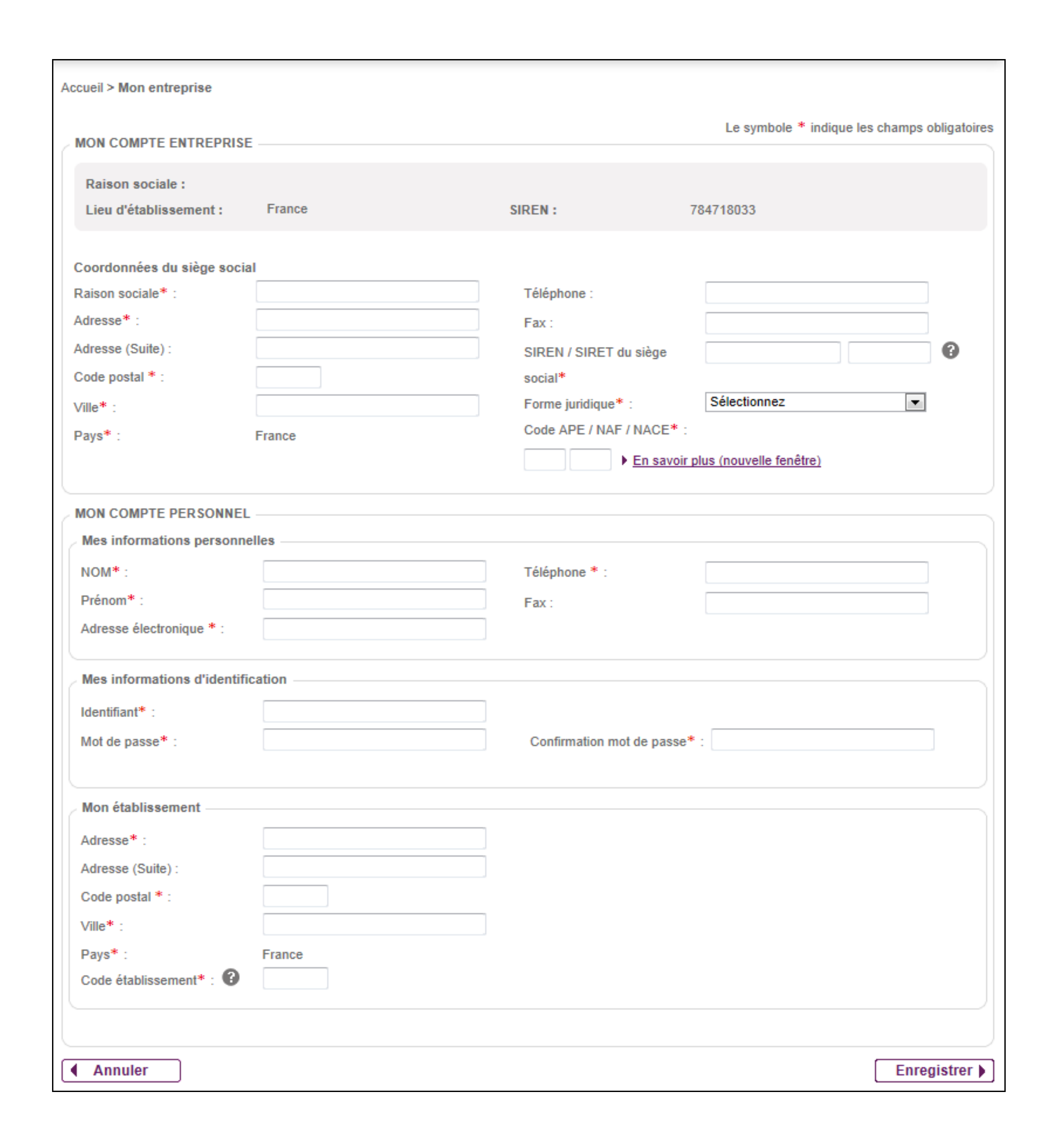
Bon à savoir !

Vous pouvez également consulter les conditions d'utilisation de la plateforme, les pré-requis techniques de vos installations informatiques et tester votre configuration informatique en cliquant sur le lien :

https://avis.maximilien.fr/?page=commun.ConditionsUtilisation&calledFrom=entreprise

1- Renseigner ensuite les champs obligatoires (voir la page suivante), puis cliquer sur « enregistrer »

Outre les renseignements sur l’entreprise et l’utilisateur, celui-ci saisit également un « identifiant » et un « mot de passe » de son choix qui lui seront utiles pour les consultations ultérieures.



Accueil > Mon entreprise

Le symbole * indique les champs obligatoires

MON COMPTE ENTREPRISE

Raison sociale :
Lieu d'établissement : France
SIREN : 784718033

Coordonnées du siège social

Raison sociale* :
Adresse* :
Adresse (Suite) :
Code postal * :
Ville* :
Pays* : France
Téléphone :
Fax :
SIREN / SIRET du siège social*
Forme juridique* : Sélectionnez
Code APE / NAF / NACE* :
En savoir plus (nouvelle fenêtre)

MON COMPTE PERSONNEL

Mes informations personnelles

NOM* :
Prénom* :
Adresse électronique * :
Téléphone * :
Fax :

Mes informations d'identification

Identifiant* :
Mot de passe* :
Confirmation mot de passe* :

Mon établissement

Adresse* :
Adresse (Suite) :
Code postal * :
Ville* :
Pays* : France
Code établissement* :

Annuler
Enregistrer

2- L'utilisateur accède alors à l'écran dénommé « Mon compte » (voir page suivante).

A ce stade, l'utilisateur est enregistré et peut accéder aux avis de consultations, téléchargement des avis, TCE, ...

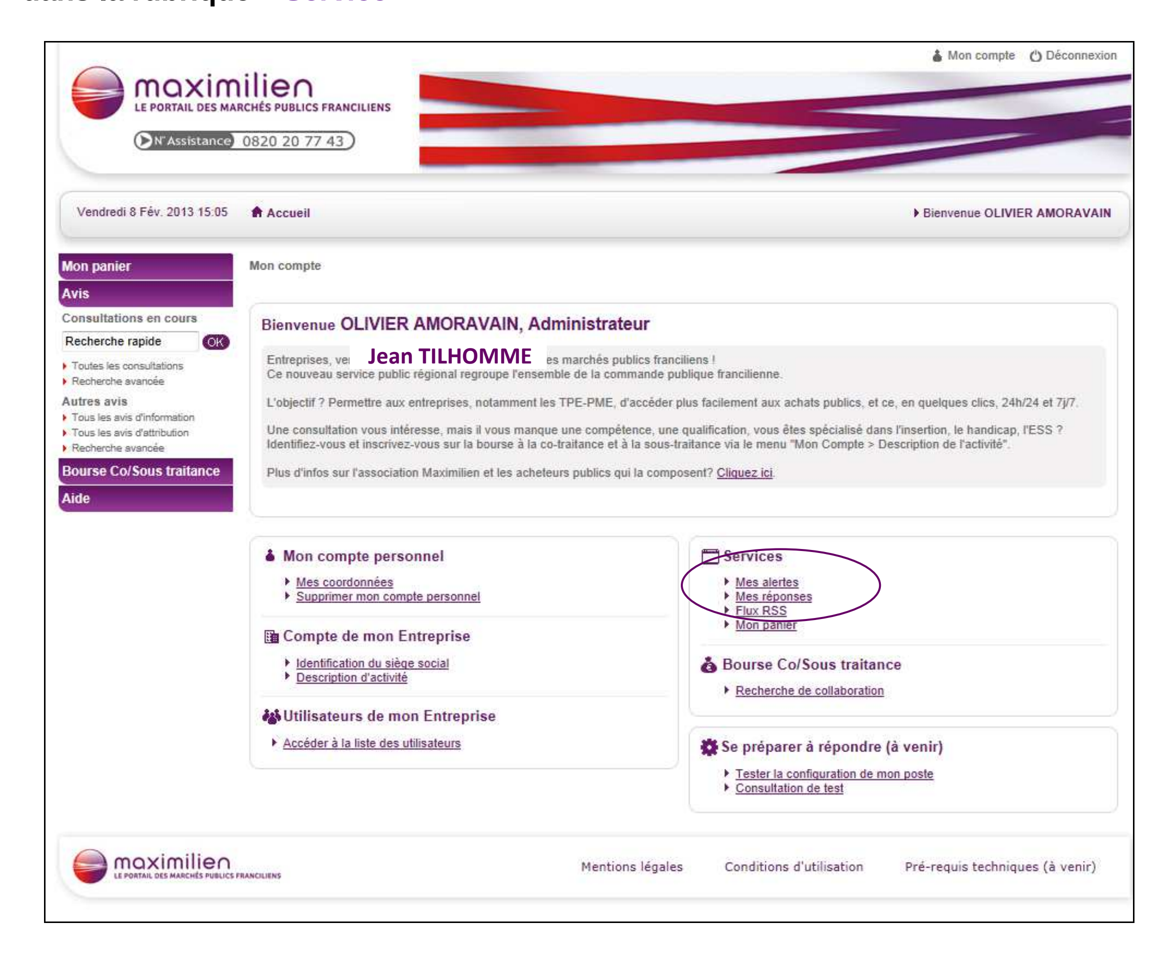
Il peut de plus accéder au « service d'alerte » par mail.

B- Service d'alerte par mail

Après avoir renseigné les critères de son alerte mail (voir page suivante), l'utilisateur pourra par la suite être informé automatiquement, par un mail transmis dans sa boîte de courrier électronique, des avis de consultation mis en ligne et correspondants aux critères qu'il aura choisis.

Il est possible de créer plusieurs alertes mail.

1- Depuis la page « **mon compte** » (voir écran page suivante), cliquer sur « **Mes alertes** » dans la rubrique « **Service**»



2- Cliquer ensuite sur « **Créer une nouvelle alerte** »



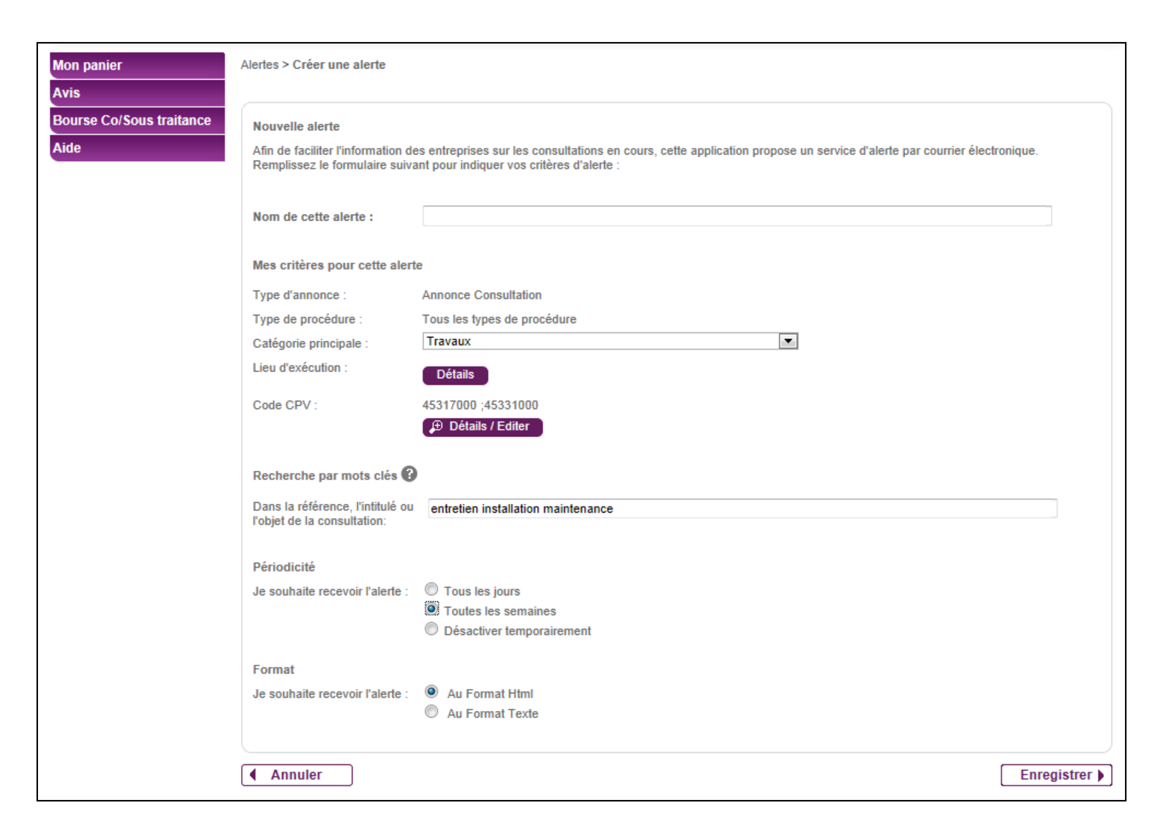
Exemple de remplissage d'une alerte

Outre la catégorie principale, vous pouvez opérer votre sélection de métier(s) au moyen de mots clés et/ou des codes CPV (vocabulaire commun européenne des secteurs d'activité et des métiers).

Exemples de code CPV :

45317000 : Autres travaux d'installation électrique

45331000 : Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation.



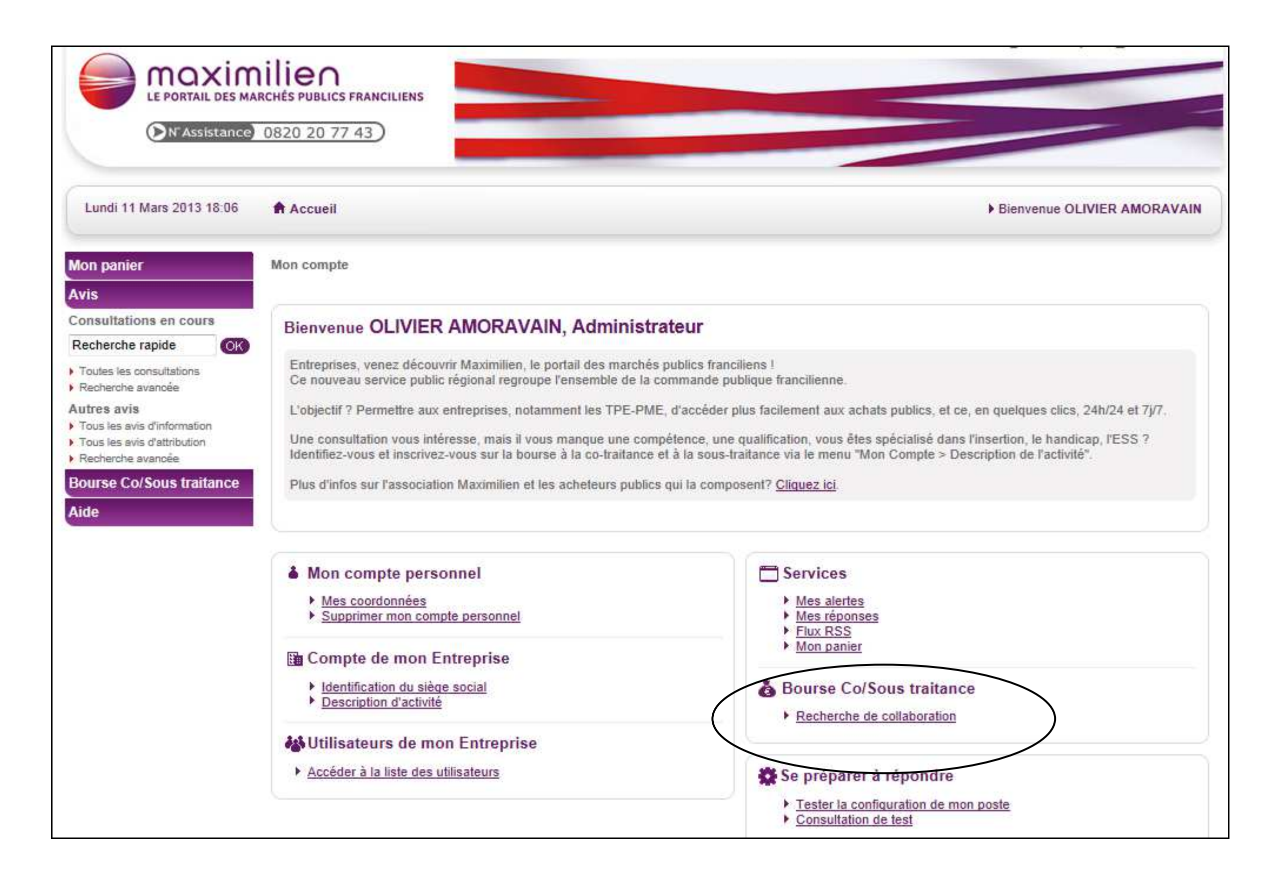
Si nécessaire, les paramètres d'une alerte mail peuvent ensuite être modifiés ou supprimés. Une fois la saisie d'une fiche d'alerte terminée, cliquer sur « **enregistrer** »

C- Bourse co/sous-traitance

C'est une innovation du portail Maximilien.

Lorsqu'une entreprise recherche une collaboration avec une autre ou qu'elle est intéressée par une consultation mais qu'il lui manque une compétence ou une qualification, ou bien encore quand elle souhaite établir des contacts avec des entreprises spécialisées dans l'insertion pour réaliser la « clause sociale » d'un marché, Maximilien propose une bourse de la co-traitance et de la sous-traitance.

Pour le moment, cette bourse est encore peu alimentée mais gageons qu'elle va monter en puissance.



L'entreprise peut renseigner différents critères pour préciser le type d'entreprise qu'elle recherche (type de collaboration, domaines d'activité), l'objet des marchés auxquels elle s'intéresse en utilisant les codes de la nomenclature CPV, le(s) lieu(x) d'exécution (régions ou département).

Elle se présente également en précisant sa taille (TPE, PME, ETI, Grande entreprise) et son statut (entreprise, structure de l'économie sociale et solidaire, établissement d'insertion et d'aide par le travail).

Exemple

Mon panier
Avis
Bourse Co/Sous traitance
Recherche de collaboration
Aide

Bourse Co/Sous traitance > Recherche de collaboration

Recherche multi-critères
Type de collaboration :
- [ ] Mandataire de groupement
- [ ] Co-traitant solidaire
- [ ] Co-traitant conjoint
- [x] Sous-traitant

Domaines d'activité : F Constructions et travaux de construction
Détails / Editer
Codes CPV : 45000000 Travaux de construction.
Détails / Editer
Lieu d'exécution : FR10 Île de France
Détails / Editer
Taille de l'entreprise / Statut ESS et IAE : PME Petites et moyennes entreprise : de 20 à 249 salariés
Détails / Editer

Recherche par mots clés
Mots clés :
Recherche dans la description d'activité, l'expertise spécifique, la raison sociale

Effacer les critères de recherche
Lancer la recherche

Les différents critères étant renseignés, l'utilisateur peut « **lancer la recherche** » et relever les contacts correspondants.

D- Information et assistance

Depuis la plate-forme Maximilien, l'utilisateur accède à des informations sur l'utilisation de celle-ci et peut également contacter un service d'assistance téléphonique.

1- Guides d'utilisation

Avant de contacter l'assistance téléphonique, il recommandé aux utilisateurs de s'assurer d'avoir téléchargé et consulté les guides mis à leur disposition, accessibles depuis le lien suivant :

https://avis.maximilien.fr/index.php5?page=entreprise.EntrepriseGuide

Les entreprises peuvent également s'entraîner sur la plate-forme avec la consultation de tests qui figurent dans la rubrique "**Aide**".

2- Assistance téléphonique

Un service de support téléphonique est mis en place pour les utilisateurs souhaitant soumissionner aux marchés publics.

Ce service support ne s'adresse qu'à des personnes familières de l'utilisation des outils bureautiques en général (Explorateur Windows, manipulation de fichiers, dossiers ZIP, etc.) et d'Internet en particulier. En aucun cas, ce service de support n'est destiné à former les entreprises aux fonctions bureautiques usuelles.

Il est ouvert de 9h00 à 19h00 les jours ouvrés. Le N° d'accès est :

N° Indigo 0 820 20 77 43

0,11 Euro les 56 premières secondes et 0,12 € / min ensuite - Source ARCEP

Dans certains cas, une prise en main à distance de votre poste informatique est possible, cette opération requiert au préalable le téléchargement et l'exécution d'un fichier qui peut être téléchargé dans cette même rubrique.

Contact : Olivier Amoravain - Tél. : 01 40 55 10 49